

Nouveau "code des douanes de la Nouvelle-Calédonie"

Table analytique

Loi du pays n°2022-13 du 03/11/2022

Délibération n° 98/CP du 18/11/2022

Arrêté n° 2022-3001/GNC du 21/12/2022

Dernière mise à jour : 30/12/2022

DÉSIGNATION	PARTIE LEGISLATIVE	PARTIE RÉGLEMENTAIRE
Plan		Articles du code
DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES	Lp.100-1	
LIVRE I ^{er} PRINCIPES GÉNÉRAUX DU RÉGIME DES DOUANES		
TITRE I ^{er} FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES		
Chapitre I ^{er} . – DISPOSITIONS GÉNÉRALES		
Section 1. – Dispositions générales	Pas de dispositions Lp.	R. 111-1
Section 2. – Dispositions communes relatives aux décisions et autorisations prévues par le présent code	Pas de dispositions Lp.	R. 111-2 à R. 111-6
Chapitre II. – FONCTIONNEMENT DES BUREAUX DE DOUANE	Pas de dispositions Lp.	R. 112-1 à R. 112-3
Chapitre III. – PROCÉDURE CONTRADICTOIRE PRÉALABLE À TOUTE PRISE DE DÉCISION	Lp. 113-1 à Lp. 113-4	Pas de dispositions R.
TITRE II CONDITIONS D'APPLICATION DES DROITS, TAXES ET AUTRES MESURES APPLIQUÉS AUX ÉCHANGES DE MARCHANDISES		
Chapitre I ^{er} . – DISPOSITIONS GÉNÉRALES		
Section 1. – Tarif des douanes et conditions d'application de la loi tarifaire	Lp. 121-1 et Lp. 121-2	Pas de dispositions R.
Section 2. – Octroi de la clause transitoire	Lp. 121-3	R. 121-1 à R. 121-3
Chapitre II. – ESPÈCE DES MARCHANDISES		
Section 1. – Dispositions générales	Lp. 122-1 et Lp. 122-2	Pas de dispositions R.
Section 2. – Renseignements sur l'espèce	Pas de dispositions Lp.	R. 122-1 à R. 122-1-5
Section 3. – Simplifications		R. 122-2
Sous-section 1. – Regroupement tarifaire	Lp. 122-3 et Lp. 122-4	R. 122-3 à R. 122-7
Sous-section 2. – Ensembles industriels	Pas de dispositions Lp.	R. 122-9 à R. 122-15
Chapitre III. – ORIGINE DES MARCHANDISES		
Section 1. – Origine non préférentielle		
Sous-Section 1. – Dispositions générales	Lp. 123-1 et Lp. 123-2	Pas de dispositions R.
Sous-Section 2. – Opérations impliquant plusieurs pays ou territoires		
Paragraphe 1. – Dispositions générales	Lp. 123-3	R. 123-1
Paragraphe 2. – Ouvraisons ou transformation substantielle	Pas de dispositions Lp.	R. 123-2 à R. 123-5
Paragraphe 3. – Accessoires, pièces de rechanges, outillages	Pas de dispositions Lp.	R. 123-6
Paragraphe 4. – Assortiments	Pas de dispositions Lp.	R. 123-7
Paragraphe 5. – Unité à prendre en considération	Pas de dispositions Lp.	R. 123-8
Paragraphe 6. – Éléments neutres	Pas de dispositions Lp.	R. 123-9
Paragraphe 7. – Emballages	Pas de dispositions Lp.	R. 123-10
Paragraphe 8. – Trafic de perfectionnement, marchandises en retour et transport direct	Pas de dispositions Lp.	R. 123-11 à R. 123-13
Paragraphe 9. – Produits remanufacturés	Pas de dispositions Lp.	R. 123-14
Paragraphe 10. – Preuves et contrôles	Pas de dispositions Lp.	R. 123-15 et R. 123-16-2
Section 2. – Origine préférentielle	Lp. 123-4 à Lp. 123-6	Pas de dispositions R.
Section 3. – Renseignements sur l'origine	Pas de dispositions Lp.	R. 123-17 à R. 123-26
Chapitre IV. – VALEUR EN DOUANE DES MARCHANDISES		
Section 1. – Dispositions générales et définitions	Lp. 124-1	R. 124-1
Section 2. – Valeur en douane à l'importation		
Sous-Section 1. – Valeur transactionnelle des marchandises		
Paragraphe 1. – Dispositions générales	Lp. 124-2 et Lp. 124-3	R. 124-2 à R. 124-6
Paragraphe 2. – Vente à retenir	Lp. 124-4	R. 124-7
Paragraphe 3. – Évaluation sur la base de la valeur transactionnelle		
Sous-Paragraphe 1. – Le prix effectivement payé à payer	Lp. 124-5	R. 124-8 à R. 124-17
Sous-Paragraphe 2. – Les éléments à ajouter ou à déduire du prix effectivement payé ou à payer	Lp. 124-6 et Lp. 124-7	R. 124-18 à R. 124-26
Sous-Section 2. – Les méthodes secondaires d'évaluation	Lp. 124-8 et Lp. 124-10	
Paragraphe 1. – Valeur transactionnelle des marchandises identiques		R. 124-27 à R. 124-29
Paragraphe 2. – Valeur transactionnelle des marchandises similaires		R. 124-30 à R. 124-32
Paragraphe 3. – Méthode du prix unitaire		R. 124-33 à R. 124-36

Paragraphe 4. – Méthode de la valeur calculée		R. 124-37
Paragraphe 5. – Méthode dite « du dernier recours »		R. 124-38 et R. 124-39
Sous-Section 3. – Preuves et contrôles	Lp. 124-11 à Lp. 124-13	Pas de dispositions R.
Section 3. – Valeur en douane à l'exportation	Lp. 124-14	R. 124-40 à R. 124-48
Section 4. – Déclaration de la valeur en douane		
Sous-Section 1. – Les documents ou informations exigibles par l'administration des douanes	Lp. 124-15	R. 124-49 et R. 124-50
Sous-Section 2. – La déclaration de la valeur – DV–NC	Lp. 124-16	R. 124-50-1 à R. 124-50-3
Sous-Section 3. – Taux de change	Lp. 124-17	R. 124-50-4
Sous-Section 4. – Enlèvement des marchandises	Lp. 124-18	Pas de dispositions R.
Section 5. – Sources internationales	Lp. 124-19	Pas de dispositions R.
Section 6. – Simplifications	Lp. 124-20	
Sous-section 1. – Procédure de valeur provisoire		
Paragraphe 1. – Champ d'application		R. 124-51 à R. 124-55
Paragraphe 2. – Modalités de délivrance		R. 124-55-1 à R. 124-55-3
Paragraphe 3. – Modalités de fonctionnement		R. 124-55-4 à R. 124-55-6
Paragraphe 4. – Dispositions dérogatoires propres à une opération ponctuelle		R. 124-55-7
Sous-section 2. – Procédure de l'ajustement		
Paragraphe 1. – Champ d'application		R. 124-56 à R. 124-59
Paragraphe 2. – Modalités de délivrance		R. 124-59-1 à R. 124-59-4
Paragraphe 3. – Modalités de mise en oeuvre		R. 124-59-5
Section 7. – Renseignements sur la valeur		R. 124-60 à R. 124-68
Chapitre V. – POIDS ET AUTRES UNITÉS DES MARCHANDISES	Lp. 125-1 à Lp. 125-3	
Section 1. – Poids net		R. 125-1 et R. 125-2
Section 2. – Procédure de poids provisoire		R. 125-3 à R. 125-14
TITRE III		
PROHIBITIONS		
Chapitre Ier. – CHAMP D'APPLICATION	Lp. 131-1 et Lp. 131-2	Pas de dispositions R.
Chapitre II. – CONDITIONS ET MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE	Lp. 132-1 à Lp. 132-6	R. 132-1 à R. 132-4
Chapitre III. – CONTRÔLES ET SANCTIONS	Lp. 133-1	Réservé
Chapitre IV. – MARCHANDISES OU CATÉGORIES DE MARCHANDISES PROHIBÉES À L'IMPORTATION OU À L'EXPORTATION ET SOUMISES À AUTORISATION ADMINISTRATIVE		
Section 1. – À l'importation	Lp. 134-1	
Sous-section 1. – Ciments		R. 134-1 à R. 134-7
Sous-section 2. – Substances à visée anorexigène		R. 134-8 à R. 134-9
Sous-section 3. – Bisphénol		R. 134-10
Sous-section 4. – Tributylétain		R. 134-11
Sous-section 5. – Poppers		R. 134-12 et R. 134-13
Sous-section 6. – Produits vétérinaires et phytosanitaires		R. 134-14 à R. 134-15
Sous-section 7. – Cigarettes électroniques jetables		R. 134-16
Sous-section 8. – Machines à tatouer		R. 134-17 et R. 134-18
Sous-section 9. – Eaux conditionnées		R. 134-19 à R. 134-21
Sous-section 10. – Prohibitions diverses en matière sanitaire		R. 134-22 à R. 134-23
Section 2. – À l'exportation	Lp. 134-2	
Sous-section 1. – Reptiles terrestres vivants		R. 134-24 et R. 134-25
Sous-section 2. – Bois de santal		R. 134-26 à R. 134-29
Sous-section 1. – Biens culturels		R. 134-30 à R. 134-36
Annexe 1-1. – Demande de renseignement sur l'espèce - D40		
Annexe 1-2. – Décision sur l'espèce - D40		
Annexe 1-3. – Demande de regroupement tarifaire		
Annexe 1-4. – Engagement non cautionné - Importation et exportation d'ensembles industriels		
Annexe 1-5. – Demande de renseignement sur l'origine		
Annexe 1-6. – Décision de renseignement sur l'origine		
Annexe 1-7. – Déclaration sur la valeur - DV-NC		
Annexe 1-8. – Demande/Autorisation de valeur/poids provisoire		
Annexe 1-9. – Demande/Autorisation d'ajustement		
Annexe 1-10. – Demande de renseignement sur la valeur en douane		
Annexe 1-11. – Avis sur la valeur en douane		
Annexe 1-12. – Demande/Autorisation administration d'importation		
Annexe 1-13. – Demande/Autorisation administration d'exportation		
Annexe 1-14. – Liste des marchandises prohibées à l'importation en matière sanitaire		

Annexe 1-15. – Liste des marchandises soumises à autorisation administrative d'importation en matière sanitaire		
Annexe 1-16. – Catégorie de biens culturels de la Nouvelle-Calédonie		
Annexe 1-17. – Demande d'autorisation d'exportation temporaire ou définitive de biens culturels de la Nouvelle-Calédonie		
LIVRE II		
PRISE EN CHARGE DES MARCHANDISES À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION		
TITRE I^{er}		
PRISE EN CHARGE À L'IMPORTATION		
Chapitre Ier. – INTRODUCTION ET CONDUITE DE MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE DOUANIER	Pas de dispositions Lp.	
Section 1. – Dispositions générales		R. 211-1 à R. 211-3
Section 2. – Manifeste de cargaison		R. 211-4 à R. 211-6
Section 3. – Lieu d'arrivée		R. 211-7 à R. 211-7-4
Chapitre II. – DÉCHARGEMENT ET PRÉSENTATION DES MARCHANDISES INTRODUITES	Pas de dispositions Lp.	
Section 1. – Transport par la voie maritime		R. 212-1 à R. 212-5
Section 2. – Transport par la voie aérienne		R. 212-6 à R. 212-9
Section 3. – Rectification du manifeste		R. 212-10
Section 4. – Opérations soumises à indemnités		R. 212-11 à R. 212-17
Chapitre III. – ATTRIBUTION D'UNE DESTINATION DOUANIÈRE	Pas de dispositions Lp.	R. 213-1
Chapitre IV. – DÉPÔT TEMPORAIRE		
Section 1. – Dispositions générales sur les installations de dépôt temporaire à l'importation - IDT-I	Lp. 214-1 à Lp. 214-4	R. 214-1 à R. 214-3
Section 2. – Conditions d'établissement des IDT-I	Lp. 214-5 à Lp. 214-7	R. 214-4 à R. 214-5
Section 3. – Conditions d'exploitation des IDT-I	Pas de dispositions Lp.	R. 214-6 à R. 214-8
Section 4. – Modalités d'utilisation des IDT-I	Pas de dispositions Lp.	R. 214-9 à R. 214-24
TITRE II		
PRISE EN CHARGE À L'EXPORTATION		
Chapitre Ier. – DISPOSITIONS GÉNÉRALES	Pas de dispositions Lp.	R. 221-1 à R. 221-9
Chapitre II. – INSTALLATIONS DE DÉPÔT TEMPORAIRE À L'EXPORTATION	Pas de dispositions Lp.	
Section 1. – Dispositions générales sur les installations de dépôt temporaire à l'exportation - IDT-E		R. 221-1 et R. 222-2
Section 2. – Conditions d'établissement et d'exploitation des IDT-E		R. 222-3 et R. 222-4
Section 3. – Modalités d'utilisation des IDT-E		R. 222-5 à R. 222-8
TITRE III		
SYSTÈME D'INFORMATION LOGISTIQUE PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE		
Chapitre Ier. – DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES	Lp. 231-1	Pas de dispositions R.
Chapitre II. – SYSTÈME D'INFORMATION LOGISTIQUE PORTUAIRE	Pas de dispositions Lp.	
Section 1. – Champ d'application et définitions		R. 232-1
Section 2. – La conduite et la présentation en douane des marchandises à l'importation		R. 232-2 à R. 232-13
Section 3. – La conduite et la présentation en douane des marchandises à l'exportation		R. 232-14 à R. 232-19
Chapitre III. – SYSTÈME D'INFORMATION LOGISTIQUE AÉROPORTUAIRE	Pas de dispositions Lp.	Réservé
Annexe 2-1. – Manifeste - Volet "Segment général"		
Annexe 2-2. – Manifeste - Volet "Titre de transport"		
Annexe 2-3. – Indications devant figurer dans les rubriques obligatoires du manifeste		
Annexe 2-4. – Indicateur de circonstance particulière		
Annexe 2-5. – Demande d'autorisation d'exploiter une installation de dépôt temporaire (IDT)		
Annexe 2-6. – Autorisation d'exploiter une installation de dépôt temporaire (IDT)		
Annexe 2-7. – Liste des manipulations usuelles autorisées dans les installations de dépôt temporaire		
LIVRE III		
STATUT DOUANIER DES MARCHANDISES ET OPÉRATIONS DE DÉDOUANEMENT		
TITRE I^{er}		
STATUT DOUANIER DES MARCHANDISES	Lp. 310-1 à Lp. 310-4	R. 310-1 et R. 310-2
TITRE II		
DÉCLARATION EN DOUANE		
Chapitre Ier. – DISPOSITIONS GÉNÉRALES		
Section 1. – Examen préalable des marchandises	Lp. 321-1	R. 321-1 à R. 321-2
Section 2. – Modalités de dépôt de la déclaration en douane		
Sous-section 1. – Déclaration anticipée	Lp. 321-2 et Lp. 321-3	R. 321-3 à R. 321-8
Sous-section 2. – Forme des déclarations en douane	Lp. 321-4 et Lp. 321-5	R. 321-16 à R. 321-21
Sous-section 3. – Système de dédouanement informatisé	Pas de dispositions Lp.	R. 321-9 à R. 321-15

Sous-section 4. – Utilisation d'une garantie financière par autrui	Pas de dispositions Lp.	R. 321-22
Sous-section 5. – Documents à annexer à la déclaration en douane et archivage	Pas de dispositions Lp.	R. 321-23 à R. 321-26
Sous-section 6. – Déclaration en douane verbale ou par tout autre acte	Pas de dispositions Lp.	R. 321-27 à R. 321-38
Section 3. – Enregistrement de la déclaration en douane	Lp. 321-6 à Lp. 321-9	R. 321-39 à R. 321-46
Section 4. – Rectification et annulation de la déclaration en douane	Lp. 321-10 et Lp. 321-11	R. 321-47 à R. 321-53
Section 5. – Procédures simplifiées	Lp. 321-12	
Sous-section 1. – Généralités		R. 321-54 et R. 321-55
Sous-section 2. – Modalités de délivrance		R. 321-56 à R. 321-59
Sous-section 3. – Déclaration simplifiée		R. 321-60 à R. 321-64
Sous-section 4. – Déclaration complémentaire		R. 321-65 à R. 321-69
Sous-section 5. – Procédures de fret express		R. 321-70 à R. 321-89
Chapitre II. – PERSONNES HABILITÉES A DÉCLARER ET REPRÉSENTATION EN DOUANE	Lp. 322-1 à Lp. 322-7	
Section 1. – Procédure d'enregistrement du représentant en douane		
Sous-section 1. – Demande		R. 322-1 et R. 322-2
Sous-section 2. – Critères		R. 322-3 à R. 322-4
Sous-section 3. – Examen d'aptitude professionnelle		R. 322-5 à R. 322-8
Sous-section 4. – Enregistrement, rejet, réévaluation, suspension		R. 322-9 à R. 322-14
Section 2. – Périmètre de la représentation en douane		R. 322-15
Section 3. – Obligations du représentant en douane enregistré		R. 322-16 à R. 322-19
TITRE III		
VÉRIFICATION DES MARCHANDISES		
Chapitre Ier. – CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA VÉRIFICATION DES MARCHANDISES	Lp. 331-1 à Lp. 331-4	R. 331-1
Chapitre II. – RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION DES MARCHANDISES	Lp. 332-1 et Lp. 332-2	Pas de dispositions R.
TITRE IV		
ENLÈVEMENT DES MARCHANDISES		
Chapitre I ^{er} . – ENLÈVEMENT DES MARCHANDISES	Lp. 341-1 à Lp. 341-3	Pas de dispositions R.
Chapitre II. – CONTRÔLES APRÈS ENLÈVEMENT DES MARCHANDISES	Lp. 342-1	Pas de dispositions R.
TITRE V		
DISPOSITION DES MARCHANDISES	Lp. 350-1 à Lp. 350-5	R. 350-1 à R. 350-8
TITRE VI		
RÉGIMES DOUANIERS DÉFINITIFS		Pas de dispositions R.
Chapitre Ier. – MISE À LA CONSOMMATION	Lp. 361-1 et Lp. 361-2	Pas de dispositions R.
Chapitre II. – EXPORTATION	Lp. 362-1	Pas de dispositions R.
TITRE VII		
RÉGIMES DOUANIERS SUSPENSIFS		
Chapitre Ier. – DISPOSITIONS COMMUNES		
Section 1. – Champ d'application	Lp. 371-1	
Section 2. – Autorisation	Lp. 371-2 à Lp. 371-4	
Sous-section 1. – Formes de la demande		R. 371-1 à R. 371-7
Sous-section 2. – Durée de validité		R. 371-8
Sous-section 3. – Conditions économiques		R. 371-9
Section 3. – Écritures de suivi	Lp. 371-5	R. 371-10
Section 4. – Marchandises équivalentes	Lp. 371-6	R. 371-11 à R. 371-13
Section 5. – Apurement	Lp. 371-7	
Section 6. – Transfert des droits et obligations	Lp. 371-8	R. 371-14
Section 7. – Circulation sur le territoire douanier	Lp. 371-9	R. 371-15
Section 8. – Manipulations usuelles	Lp. 371-10	R. 371-16
Section 9. – Dispositions finales	Lp. 371-11 et Lp. 371-12	
Chapitre II. – TRANSIT	Lp. 372-1 à Lp. 372-10	Réservé
Chapitre III. – ENTREPÔT DOUANIER		
Section 1. – Dispositions générales	Lp. 373-1 à Lp. 373-7	R. 373-1 à R. 373-5
Section 2. – Marchandises exclues – Restrictions de stockage	Lp. 373-8 et Lp. 373-9	
Section 3. – Obligations liées à l'entrepôt douanier	Lp. 373-10	
Section 4. – Entrepôt public et entrepôt privé		
Sous-Section 1. – Établissement de l'entrepôt	Lp. 373-11	
Sous-Section 2. – Fonctionnement de l'entrepôt	Lp. 373-12 et Lp. 373-13	
Section 5. – Entrepôt spécial		
Sous-Section 1. – Établissement de l'entrepôt spécial	Lp. 373-14 et Lp. 373-15	
Sous-Section 2. – Fonctionnement de l'entrepôt spécial	Lp. 373-16	
Section 5. – Dispositions applicables à tous les entrepôts douaniers	Lp. 373-17 à Lp. 373-25	
Chapitre IV. – ADMISSION TEMPORAIRE		
Section 1. – Dispositions générales	Lp. 374-1 à Lp. 374-4	R. 374-1 A, R. 374-1 B. et R. 374-1

Section 2. – Fonctionnement du régime	Lp. 374-5 à Lp. 374-11	
Sous-section 1. – Dispositions générales		R. 374-2 et R. 374-4
Sous-section 2. – Marchandises destinées à une manifestation, à une vente		R. 374-5 à R. 374-7
Sous-section 3. – Matériel professionnel		R. 374-8 et R. 374-9
Sous-section 4. – Conteneurs, palettes, emballages, échantillons et autres marchandises		R. 374-10 à R. 374-13
Sous-section 5. – Marchandises importées dans le cadre d'une opération de production		R. 374-14 et R. 374-15
Sous-section 6. – Marchandises importées dans un but éducatif, scientifique ou culturel, matériel de bien-être destiné aux gens de mer		R. 374-16 et R. 374-17
Sous-section 7. – Effets personnels des voyageurs et marchandises importées dans un but sportif		R. 374-18
Sous-section 8. – Matériel de propagande touristique		R. 374-19
Sous-section 9. – Marchandises importées dans un but humanitaire ; matériel médico-chirurgical et de laboratoire		R. 374-20 et R. 374-21
Sous-section 10. – Moyens de transport		R. 374-22 à R. 374-25
Sous-section 11. – Autres marchandises		R. 374-26
Section 3. – Carnet ATA	Lp. 374-12 à Lp. 374-14	
Section 3. – Intérêt compensatoire		R. 374-27
Section 4. – Garantie		R. 374-28
Chapitre V. – PERFECTIONNEMENT ACTIF		
Section 1. – Dispositions générales	Lp. 375-1 à Lp. 375-6	R. 375-1 et R. 375-2
Section 2. – Fonctionnement du régime	Lp. 375-7 à Lp. 375-14	R. 375-3 à R. 375-6
Chapitre VI. – PERFECTIONNEMENT PASSIF		
Section 1. – Dispositions générales	Lp. 376-1 à Lp. 376-6	R. 376-1 et R. 376-2
Section 2. – Système des échanges standards	Lp. 376-7 à Lp. 376-9	R. 376-3 et R. 376-4
Chapitre VII. – EXPORTATION TEMPORAIRE	Lp. 377-1 à Lp. 377-5	R. 377-1 à R. 377-6
TITRE VIII		
DETTE DOUANIÈRE ET GARANTIES		
Chapitre I ^{er} . – NAISSANCE DE LA DETTE DOUANIÈRE		
Section 1. – Dispositions communes	Lp. 381-1 à Lp. 381-3	Pas de dispositions R.
Section 2. – Dette douanière à l'importation	Lp. 381-4 et Lp. 381-5	Pas de dispositions R.
Section 3. – Dette douanière à l'exportation	Lp. 381-6	Pas de dispositions R.
Chapitre II. – LIQUIDATION ET NOTIFICATION DE LA DETTE DOUANIÈRE	Lp. 382-1 à Lp. 382-4	R. 382-1
Chapitre III. – PAIEMENT DE LA DETTE DOUANIÈRE		
Section 1. – Paiement au comptant	Lp. 383-1 et Lp. 383-2	Pas de dispositions R.
Section 2. – Report de paiement	Lp. 383-3 et Lp. 383-4	R. 383-1 A et R. 383-1 B
Section 3. – Taxation des envois postaux de faible valeur	Lp. 383-5 à Lp. 383-11	R. 383-1 et R. 383-2
Chapitre IV. – REMBOURSEMENT ET REMISE	Lp. 384-1 à Lp. 384-7	
Section 1. – Seuil de remboursement et de remise		R. 384-1
Section 2. – Délais		R. 384-2
Section 3. – Modalités de dépôt et de traitement de la demande		R. 384-3 à R. 384-5
Chapitre V. – EXTINCTION DE LA DETTE DOUANIÈRE	Lp. 385-1	Pas de dispositions R.
Chapitre VI. – GARANTIE DE LA DETTE DOUANIÈRE	Lp. 386-1 à Lp. 386-7	R. 386-1 à R. 386-7
Annexe 3-1. – Demande d'examen préalable des marchandises		
Annexe 3-2. – Demande/Autorisation de déclaration anticipée		
Annexe 3-3. – Déclaration en douane - Document administratif unique		
Annexe 3-4. – Déclaration en douane - Document administratif unique - Intercalaires		
Annexe 3-5. – Déclaration en douane - Document administratif unique - Notice		
Annexe 3-6. – Déclaration en douane - Liste des codes additionnels à l'importation		
Annexe 3-7. – Déclaration en douane - Liste des codes additionnels à l'exportation		
Annexe 3-8. – Formulaire D48		
Annexe 3-9. – Demande/Autorisation de rectification d'une déclaration en douane		
Annexe 3-10. – Demande/Autorisation d'annulation d'une déclaration en douane		
Annexe 3-11. – Demande / Autorisation de procédure simplifiée		
Annexe 3-12. – Demande d'enregistrement d'un représentant en douane		
Annexe 3-13. – Référentiel des connaissances pour l'examen d'aptitude de représentant en douane enregistré		
Annexe 3-14. – Demande d'inscription à l'examen d'aptitude - Représentant en douane enregistré		
Annexe 3-15. – Procuration en douane		

Annexe 3-16. – Demande d'autorisation de régime douanier suspensif		
Annexe 3-17. – Autorisation de régime douanier suspensif		
Annexe 3-18. – Modèle d'inventaire - Admission temporaire		
Annexe 3-19. – Demande de prolongation - Régime douanier suspensif		
Annexe 3-20. – Motifs de la justification économique - Régime du perfectionnement actif		
Annexe 3-21. – Demande de remboursement / de remise		
Annexe 3-22. – Certificat de remboursement / de remise		
Annexe 3-23. – Acte de cautionnement pour le dédouanement - Garantie globale		
Annexe 3-24. – Fiche d'évaluation du montant de la garantie globale constituant la soumission cautionnée pour le dédouanement		
Annexe 3-25. – Acte de cautionnement pour le dédouanement - Garantie isolée		
Annexe 3-26. – Règlement du cautionnement relatif aux garanties à constituer en matière de dédouanement		
Annexe 3-27. – Soumission de mainlevée des marchandises		
Annexe 3-28. – Acte d'engagement pour la garantie d'un sursis de paiement accordé sur une créance contestée		
Annexe 3-29. – Demande spécifique d'immobilisation d'une partie du montant de la soumission générale cautionnée pour le dédouanement		
Annexe 3-30. – Procédure simplifiée de dédouanement des envois express		
LIVRE IV		
DÉPÔT D'OFFICE		
TITRE I ^{er}		
CONSTITUTION DES MARCHANDISES EN DÉPÔT	Lp. 410-1 à Lp. 410-4	R. 410-1
TITRE II		
DESTINATION DES MARCHANDISES EN DÉPÔT	Lp. 420-1 à Lp. 420-4	Pas de dispositions R.
Livre V		
OPÉRATIONS PRIVILÉGIÉES		
TITRE I ^{er}		
FRANCHISES	Réservé	Réservé
TITRE II		
AVITAILLEMENT DES NAVIRES ET DES AÉRONEFS		
Chapitre I ^{er} . – DÉFINITIONS	Lp. 521-1	Pas de dispositions R.
Chapitre II. – DISPOSITIONS À L'ARRIVÉE	Lp. 522-1 à Lp. 522-5	Réservé
Chapitre III. – DISPOSITIONS AU DÉPART	Lp. 523-1 et Lp. 523-2	R. 523-1 et R. 523-2
TITRE III		
PLATEAU CONTINENTAL ET ZONE ÉCONOMIQUE EXCLUSIVE	Lp. 530-1 et Lp. 530-2	Pas de dispositions R.
TITRE IV		
ZONES FRANCHES		
Chapitre I ^{er} . – DISPOSITIONS GÉNÉRALES	Lp. 541-1 à Lp. 541-3	Réservé
Chapitre II. – ENTRÉE DES MARCHANDISES DANS LES ZONES FRANCHES	Lp. 542-1 et Lp. 542-2	Réservé
Chapitre III. – FONCTIONNEMENT DES ZONES FRANCHES	Lp. 543-1 à Lp. 543-4	Réservé
Chapitre IV. – SORTIE DES MARCHANDISES DES ZONES FRANCHES	Lp. 544-1 et Lp. 544-2	Réservé
LIVRE VI		
NAVIGATION		
TITRE I ^{er}		
RÉGIME ADMINISTRATIF DES NAVIRES	Lp. 610-1	R. 610-1
TITRE II		
NAVIGATION RÉSERVÉE	Lp. 620-1	R. 620-1 à R. 620-4
TITRE III		
RELÂCHES FORCÉES	Pas de dispositions Lp.	R. 630-1 et R. 630-2
TITRE IV		
MARCHANDISES SAUVÉES DES NAUFRAGES ET ÉPAVES	Pas de dispositions Lp.	R. 640-1 et R. 640-2
TITRE V		
FORMALITÉS D'ENTRÉE ET DE SORTIE APPLICABLES À LA NAVIGATION DE PLAISANCE	Pas de dispositions Lp.	R. 650-1 à R. 650-9
Annexe 6-1. – Déclaration des marchandises et travaux sur les navires de plaisance de retour en Nouvelle-Calédonie		
Annexe 6-2. – Demande d'autorisation de transport/Remorquage déterminé		
Annexe 6-3. – Formulaire d'entrée de la Nouvelle-Calédonie des navires de plaisance		
Annexe 6-4. – Formulaire de sortie de la Nouvelle-Calédonie des navires de plaisance		
LIVRE VII		
TAXES DIVERSES LIQUIDÉES PAR L'ADMINISTRATION DES DOUANES		
TITRE I ^{er}	Lp. 710-1	Pas de dispositions R.

DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES	Lp. 710-1	Pas de dispositions R.
TITRE II		
TAXE DE SOUTIEN AUX ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS	Réservé	Réservé
TITRE III		
TAXE SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS ET TAXE ADDITIONNELLE SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS	Réservé	Réservé
TITRE IV		
TAXE DE SOUTIEN AUX PRODUCTIONS AGRICOLES	Réservé	Réservé
TITRE V		
TAXE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	Réservé	Réservé
LIVRE VIII		
RECOUVREMENT ET CONTENTIEUX		
TITRE I ^{er}		
RECOUVREMENT ET POURSUITES		
Chapitre Ier. – RECOUVREMENT		
Section 1. – Avis de mise en recouvrement	Lp. 811-1 à Lp. 811-7	R. 811-1 à R. 811-3
Section 2. – Contestation du recouvrement	Lp. 811-8	Pas de dispositions R.
Section 3. – Prises de position formelles	Lp. 811-9	Pas de dispositions R.
Chapitre II. – PRESCRIPTION DES DROITS	Lp. 812-1 et Lp. 812-2	Pas de dispositions R.
TITRE II		
PROCÉDURE DEVANT LES TRIBUNAUX		
Chapitre Ier. – Litiges relatifs au recouvrement	Lp. 821-1	Pas de dispositions R.
Chapitre II. – Procédure devant les juridictions civiles	Lp. 822-2	Pas de dispositions R.
TITRE III		
EXÉCUTION DES JUGEMENTS, DES AVIS DE MISE EN RECOUVREMENT ET DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DOUANIÈRE		
Chapitre Ier. – SÛRETÉS GARANTISSANT L'EXÉCUTION		
Section 1. – Privilèges	Lp. 831-1 à Lp. 831-3	R. 831-1 et R. 831-2
Section 2. – Hypothèque légale	Lp. 831-4	
Section 3. – Subrogation	Lp. 831-5	
Chapitre II. – VOIES D'EXÉCUTION	Lp. 832-1 à Lp. 832-8	R. 832-1 et R. 832-2
Chapitre III. – DROIT DE REMISE	Lp. 833-1	Pas de dispositions R.
TITRE IV		
RESPONSABILITÉ CIVILE ET SOLIDARITÉ		
Chapitre Ier. – RESPONSABILITÉ DE L'ADMINISTRATION	Lp. 841-1 et Lp. 841-2	Pas de dispositions R.
Chapitre II. – RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES DES MARCHANDISES	Lp. 842-1	Pas de dispositions R.
Chapitre III. – RESPONSABILITÉ SOLIDAIRE DES CAUTIONS	Lp. 843-1	Pas de dispositions R.
TITRE V		
INTÉRÊT DE RETARD	Lp. 850-1	Pas de dispositions R.
Annexe 8-1. – Bordereau d'inscription de privilège		
Annexe 8-2. – Attestation de paiement		
Annexe 8-3. – Certification de subrogation de privilège		